

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal tenue le
mardi 20 décembre 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur André Lepage, maire
Monsieur Serge Deschênes, conseiller
Monsieur Julien Normand, conseiller
Monsieur Pierre Ross, conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 16 h 32 et vérifie le
quorum.

2016-12-291
6499

**TRAVAUX DE STABILISATION DE LA BERGE – EN FACE DU 97 ET 101,
RUE LABRIE**

CONSIDÉRANT l'état actuel de la berge face au 97 et du 101,
rue Labrie, la Municipalité désire intervenir
immédiatement dans ces secteurs afin d'assurer
la sécurité des usagers et d'éviter l'isolement
des résidences dans le cas de l'effondrement de
la rue;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à des travaux de
stabilisation d'urgence de la berge face au 97 et
du 101, rue Labrie;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour réaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et
résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Roland Munger inc. pour les
travaux de stabilisation d'urgence de la berge en face du 97 et 101, rue
Labrie, au coût de 21 659,40 \$, plus taxes.

Les travaux seront réalisés dès la réception de l'autorisation du MDDELCC.

Le montant de la dépense devra être autorisé par le ministère de la Sécurité
publique.

2016-12-292
6499

**SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'URGENCE – STABILISATION DE LA
BERGE EN FACE DU 97 ET DU 101, RUE LABRIE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pointe-aux-Outardes
procédera aux travaux de stabilisation d'urgence
de la berge en face du 97 et du 101, rue Labrie;

CONSIDÉRANT l'offre de services du Groupe-Conseil TDA pour
la surveillance des travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à
l'unanimité, d'accepter l'offre de service du Groupe-Conseil TDA pour la
surveillance des travaux d'urgence de la berge en face du 97 et du 101, rue
Labrie, au coût de 5 700,00 \$, plus taxes.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

Le montant de la dépense devra être autorisé par le ministère de la Sécurité publique.

PÉRIODE DE QUESTION

Aucune.

2016-12-293
6500

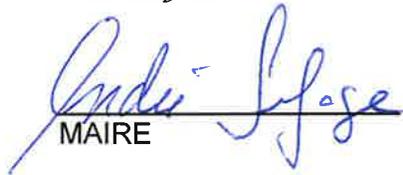
FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Julien Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 16 h 46.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE